

François Lamy à la Préfecture de l'Essonne (Déclaration)

Massy, lundi 22 octobre 2007

Examen des dossiers des « sans-papiers de Massy » par la Préfecture de l'Essonne

Déclaration de François Lamy, Député-maire de Palaiseau,
suite à sa rencontre avec le Préfet de l'Essonne

J'ai accompagné cet après-midi la délégation mandatée des « sans-papiers de Massy » qui rencontrait le Préfet de l'Essonne. Je veux rendre hommage à la dignité des sans-papiers qui ont défendu la position collective de leur assemblée générale et sont venus défendre tous les dossiers qui leur avaient été remis.

Je me félicite des prises de positions du Préfet de l'Essonne qui accepte d'étudier les 491 dossiers qui vont lui être présentés. 123 dossiers sont déjà en Préfecture et peuvent être instruits dans les meilleurs délais. Le critère principal proposé par le Préfet, à savoir « la capacité à occuper un emploi », me semble constituer une bonne base de départ sans négliger, bien sûr, les critères de vie privée et familiale.

J'ai demandé à cette occasion que les contrats d'intérim soient pris en compte. D'autre part, j'ai rappelé mon souhait qu'aucune reconduite à la frontière ne soit pratiquée tant que l'examen des dossiers ne sera pas achevé.

Un groupe de travail commun à la Préfecture, aux sans-papiers mandatés et à leurs soutiens pourrait se constituer prochainement pour étudier les dossiers au cas par cas. J'ai pu noter la volonté de chacune des parties de travailler rapidement.

Pour ma part, je suivrai de très près ces travaux.

Contacts : 06 22 86 12 00 et 06 16 72 70 55
Sans.papiers.en.lutte@gmail.com

<http://sanspapiersenlutte.blogspot.com>